



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des professionnels du voyage face à la cinquième vague de l'épidémie

Question écrite n° 43375

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des PME, sur la situation des professionnels du voyage au cœur de la cinquième vague de l'épidémie de covid-19. Depuis quelques semaines, les professionnels du voyage, notamment les agences de tourisme et le secteur du transport aérien, tirent la sonnette d'alarme. Dans un contexte international particulièrement difficile, avec les émeutes aux Antilles, la suspension des vols entre la France et le Maroc ou encore l'ajout de certains territoires dans le classement « rouge écarlate » à cause de leur situation épidémique, le secteur du voyage se retrouve de nouveau en situation de vulnérabilité. À cette vulnérabilité s'ajoute l'incertitude. Alors que la France connaît la cinquième vague de l'épidémie de covid-19 et l'apparition du nouveau variant omicron, les professionnels du tourisme ont un sentiment de retour à la case départ. Après 21 mois, ils sont à bout de souffle. Ils sont nombreux à demander le rétablissement du fonds de solidarité égal à 20 % de la perte de chiffre d'affaires conditionné avec un minimum de 5 à 10 % de chiffre d'affaires mensuel à réaliser ainsi qu'une aide spécifique pour les entreprises créées en 2019 ou en 2020, avant l'apparition de la crise sanitaire. Sur la fiscalité, une exonération des charges salariales et des charges pour les travailleurs non-salariés est envisageable, ainsi qu'une aide sur les salaires restant à charge pour permettre de maintenir les salariés des entreprises au travail tout en préparant la reprise. Si ces aides devaient s'avérer insuffisantes, l'aide « coûts fixes rebonds » pourrait être maintenue pour les structures en difficulté avec une étude méticuleuse et au cas par cas de manière mensuelle. Les entreprises et les agences sont au cœur de la vie économique du pays. Elles ont fourni tant d'efforts. Il faut être au rendez-vous. Ainsi, elle l'interroge sur les mesures que le Gouvernement souhaite mettre en œuvre ou pérenniser afin de venir en aide à ce secteur éprouvé par la crise actuelle.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43375

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9094

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)